la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT		ADMINISTRATION & REDACTION	TROISIÈME ANNÉE — N° 28
FRANCE, ALGÉRIE COLONIES	EXTÉRIEUR	96, Quai Jemmapes, 96	15 Février 1927
Six mois . 16 fr.	Six mois . 22 fr.	Paris-X°.	Prix du numéro 1 50
Un an . . 30 fr.	Un an . . 40 fr.	Chèque Postal : *Révolution Prolétarienne* 734-99	(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

Le Carnet du Sauvage

Un pas vers l'unité ?

La nouvelle proposition d'unité soumise, avec quelque fracas, par la C. G. T. U. à la C. G. T. apporte-t-elle quelque chose de nouveau, marque-t-elle un pas en avant ?

Bien naïf qui le pense.

La C. G. T. U. apporte une sorte d'adjonction ou de modification à ses propositions habituelles. Elle ne met plus en avant le Congrès interconfédéral d'unité, ce qui équivalait à mettre la charrue avant les bœufs. Un tel Congrès ne serait possible que si l'unité avait cause gagnée, si de part et d'autre on y était décidé, et s'il ne restait plus qu'à se réunir pour discuter et signer le contrat d'unité.

La C. G. T. U. propose maintenant la « *fusion générale par la base de toutes les organisations unitaires et confédérées sous le contrôle d'un* COMITÉ PARITAIRE CONSTITUÉ PAR LES DÉLÉGUÉS DES COMMISSIONS EXÉCUTIVES CONFÉDÉRALES ».

Comment croire à la possibilité de réunion d'un tel Comité paritaire ? On n'imagine guère son acceptation par Jouhaux, Lenoir et Cie. Le Congrès interconfédéral pouvait provoquer une pression des syndicats. Rien de tel avec le Comité paritaire. Ce sont les états-majors qui décident. C'est donc, une fois de plus, mettre la charrue avant les bœufs.

Les dirigeants lafayettistes n'accepteront pas ce Comité paritaire; ils refuseront ou garderont le silence. Est-ce cela qu'a voulu obtenir la C. G. T. U. ? Probablement. Elle veut pouvoir dire, mieux que dire : montrer que tandis qu'elle est prête à refaire l'unité, la C.G.T., elle, ne l'est pas.

Il semble bien que la Fédération confédérée des Cheminots, dont nous avons publié la déclaration l'autre quinzaine, a simplement cherché à manœuvrer sa rivale unitaire, à jeter le trouble dans ses

syndicats, à tenter de la démembrer, sur le réseau Etat paraît-il, comme elle le tenta jadis sans succès sur le réseau P. O.

A cette manœuvre, la Fédération unitaire et la C. G. T. U. répondent par une autre manœuvre, destinées à raffermir les esprits dans les syndicats unitaires et à porter le trouble dans les syndicats confédérés.

C'est évidemment de bonne guerre. Mais cela ne fait pas avancer d'un pas la réalisation de l'unité. Les positions de l'une et l'autre C. G. T. restent les mêmes. Les dirigeants de la C. G. T. restent l'obstacle principal à l'unité. On continue à se disputer syndicats et syndiqués, à se faire mutuellement des crocs-en-jambe.

Dans tout cela, rien qui annonce l'unité. Aussi pas de fausses illusions. La fusion générale par la base sous le contrôle d'un Comité paritaire, tout comme le Congrès interconfédéral, suppose la partie gagnée, le problème résolu, l'unité prête dans les esprits. Or, rien n'est gagné, rien n'est résolu, rien n'est prêt.

Les deux C. G. T. cherchent à s'assommer respectivement avec le mot d'unité. En réalité, la C. G. T. et sa Fédération de Cheminots ne veulent pas de l'unité; la C. G. T. U. et sa Fédération de Cheminots ne la croient pas possible. Aucune n'a la franchise de le dire publiquement, de peur de fournir un argument à l'adversaire, mais c'est pourtant la vérité qu'il faut dire à la masse de plus en plus grande de syndiqués qui désirent l'unité mais ne comprennent pas les conditions de sa réalisation.

Le pire dans l'affaire, c'est qu'on galvaude l'idée de fusion des syndicats à la base. Fusion souhaitable, fusion à poursuivre immédiatement partout où les syndicats se sont brisés.

Des syndicats sont allés tout entiers à l'une ou l'autre des C. G. T., mais d'autres, à la scission, se sont morcelés, et depuis se trouvent devant l'ennemi patronal, au sein des usines, divisés et affaiblis. Rapprocher ces morceaux, les recoller en un syndicat unique qui irait à la Centrale que désignerait sa majorité, sans attendre l'unité générale, voilà qui constituerait pratiquement un pas vers l'unité.

Est-ce possible présentement ? Oublions même que les syndicats qui se brisèrent furent précisément ceux où les luttes de tendances furent le plus vives et que les haines ne sont pas éteintes entre les tronçons actuels. Voyons seulement les difficultés de réalisation de tels morceaux d'unité à la base. Les syndiqués unitaires se résigneraient, je crois, à suivre la décision d'une majorité pour aller à la C. G. T.; les confédérés, neuf fois sur dix, ne suivraient pas cet exemple, n'accepteraient pas de rallier la C. G. T. U. Ajoutons encore que du côté unitaire on craindrait que l'unité à la base, un seul syndicat tout entier dans n'importe quelle C. G. T., n'affaiblisse telle ou telle Fédération.

Le jour où les esprits seront vraiment gagnés à l'unité, où la volonté de la réaliser sera forte on surmontera aisément ces difficultés diverses; alors des morceaux d'unité, des fusions à la base se produiront, se multiplieront. Le jour où l'on verra cela dans quelques corporations et dans quelques régions, ce sera bon signe. On pourra regarder ces faits comme des signes avant-coureurs de l'unité. Mais nous n'en sommes pas encore là. Nous en sommes toujours aux manœuvres habiles où l'on joue avec l'unité sans croire en elle.

Devant Shanghaï.

Une simple nouvelle, qui nous en apprend davantage que beaucoup d'articles. Je la puise encore dans la circulaire du marché lyonnais de la soie de MM. Chabrières, Morel et Cie, datée du 22 janvier :

« On nous télégraphie que, si les troupes cantonaises parvenaient jusqu'aux environs de Shanghaï, où sont produites les chine-filatures, il faudrait s'attendre, outre le risque de dommages matériels, à un accroissement sensible des prix du cocon et de la soie. *La première préoccupation du Gouvernement de Canton est, en effet, d'assurer sa popularité en relevant les salaires. A Hankéou, il a fallu accorder aux manœuvres 80 % d'augmentation.* »

On comprend que les ouvriers chinois appellent de tous leurs vœux l'arrivée de l'armée cantonaise ! Ils sont évidemment pour elle des alliés précieux. Le Kuo Min Tang et eux — eux et nous, comme il est dit dans une de ses déclarations — doivent parvenir à secouer la domination des Puissances.

Le ralliement au fascisme.

Un certain nombre de militants syndicaux italiens viennent de se rallier au fascisme. Un groupe promoteur de sept membres (Azimonti, Calda, Colombino, D'Aragona, Maglione, Reina et Rigola) a publié le 3 février une déclaration par laquelle il lui offre sa collaboration.

Il y est dit : « La politique syndicale du fascisme s'identifie sous certains égards avec la nôtre... Nous serions en contradiction avec nous-mêmes si nous nous placions contre l'Etat corporatif ou la charte du travail que le régime fasciste entend réaliser... Nous sommes tenus à contribuer par notre expérience et notre critique à la bonne réussite de l'expérience. »

Depuis longtemps, cette capitulation se préparait. Elle s'est produite. Ce scandale n'apportera aucune force nouvelle au fascisme; il liquidera simplement quelques chefs syndicaux réformistes italiens.

Depuis la guerre, nous avons vu tant de capitulations de chefs ouvriers qu'il est difficile de s'indigner. Il y a d'ailleurs toujours quelque intermède comique pour vous forcer à rire. Qui aurait pu penser que Cachin pourrait jamais reprocher à Mussolini d'avoir touché les premiers deniers de Judas, lui qui avait accepté d'aller les lui remettre ?

Il est piquant de constater qu'au moment même où le *Peuple* bouillonnait d'indignation contre les ralliés italiens au fascisme, il racontait avec fierté que Jouhaux, au Conseil national économique, avait relayé Poincaré au fauteuil présidentiel. Pourtant ce que Jouhaux faisait là n'était pas tellement différent de ce que Rigola venait de faire en Italie. Et ce que Jouhaux fit en 1914 équivaut exactement à ce que font aujourd'hui les anciens chefs de la C. G. T. italienne. Partout, en Allemagne, en Angleterre, les chefs syndicaux rallièrent alors leur bourgeoisie. Le mouvement italien avait échappé à cette honte; il devait malheureusement la connaître douze ou treize ans plus tard.

Les dirigants de la C. G. T. semblent fiers de leur participation au Conseil économique institué par Herriot au lendemain de la victoire du Cartel; ce Conseil n'avait jamais fonctionné encore; il a fallu la crise de chômage, le besoin pour le gou-

vernement de Poincaré d'un paravent ouvrier, le besoin de rejeter les responsabilités gouvernementales sur les organisations ouvrières.

Les dirigeants de la C. G. T. prêtent leur collaboration à l'Union nationale comme jadis à l'union sacrée. On dirait qu'ils aiment à être dupés. Mais il reste à savoir si les organisations confédérées l'aiment aussi.

Baranton, on ne discute pas !

Depuis quelque temps, de nombreux membres du Parti communiste disaient et répétaient : « Il y a un changement énorme dans le Parti. Dans les cellules et les rayons, ceux qui restent commencent à discuter; il ne peut plus être question d'exclusions. »

J'étais plus que sceptique. Ma foi, ce qui se passe en ce moment vient à point démontrer que là aussi des camarades se faisaient des illusions.

Evidemment, il y a eu de côtés divers des tentatives de discussion. Mais la direction est résolue à y mettre bon ordre. La Commission de contrôle du Parti est alertée; elle monte la guillotine pour Baranton; elle l'apprête pour Gautier, pour Engler, pour Lucie Colliard, pour Paz. A qui le tour ?

Qu'a fait Baranton pour mériter l'exclusion ?

Il a publié à une centaine d'exemplaires trois numéros d'une circulaire dactylographiée portant le titre *La Discussion*, tribune libre réservée aux membres du Parti communiste. Il y défend la démocratie ouvrière dans le Parti. Sa thèse n'est pas neuve : tant qu'on a pu croire à une situation révolutionnaire, il était admissible que le Parti se regardât comme une formation de combat et que les soldats laissassent à leur état-major le soin de décider et d'ordonner; mais à l'heure actuelle, où l'on reconnaît une stabilisation relative du régime, rien ne s'oppose à ce que le Parti soit consulté; il faut lui rendre la parole. Et Baranton conclut en 1927 comme nous le faisions en 1924: « La révolution ne peut être faite victorieusement avec un troupeau. »

Vous croyez que Semard et consorts vont discuter ce point de vue ? Ils s'en gardent bien. Ils annoncent l'exclusion du criminel et racontent de bouche à oreille que Baranton est ceci, cela, un tas de choses qu'il était hier, évidemment, et pour lesquelles on le laissait tranquille mais qui deviennent des crimes du moment qu'il ose discuter, faire entendre une voix discordante. En réalité, on frappera Baranton pour sa tardive clairvoyance et son timide essai de provoquer une discussion indispensable depuis des années.

Dare-dare le Bureau politique a ordonné à la Commission de contrôle de blâmer Baranton et de lui retirer son mandat de député. Pas très fière cette Commission de contrôle pour recevoir et exécuter de pareils ordres ! Ensuite on a fait donner les cellules et les rayons. Bouthonnier a mobilisé le rayon du Havre; Thorez s'en est allé à Reims et le lendemain le rayon de Reims réclamait la tête de Baranton.

Et d'autres cellules et d'autres rayons sans savoir ni chercher à savoir, sans avoir vu la *Discussion* ni entendu Baranton, réclament sa tête.

Mis en goût, ils réclament d'autres têtes, celles des signatures d'une nouvelle « Lettre à l'Internationale » réclamant la démocratie ouvrière dans le Parti, l'application du centralisme démocratique et dénonçant une fois de plus la lamentable situation intérieure du Parti communiste français.

Il y a, dans cette lettre, un chapitre sur le Parti et les syndicats que j'aurais voulu discuter sérieusement dès aujourd'hui, mais je dois me borner à en marquer un paragraphe :

« Ce qu'il y a de tragique dans les fautes commises, c'est qu'elles compromettent l'avenir; dans les milieux syndicaux, elles ne sont pas imputées seulement à une politique absurde; elles y discréditent l'idée même de Parti communiste. Une crise est d'ores et déjà en germe : le malaise d'aujourd'hui, la méfiance croissante à l'égard du Parti ne manqueront pas de s'aggraver en faisant revenir le mouvement syndical à son ancien préjugé d'hostilité déclarée à l'égard de tous les partis politiques. Il faudra alors des années pour réparer le mal. »

Ce n'est pas tragique du tout. Une expérience est faite; les syndicats en tirent la leçon, plus ou moins vite, mais ils la tirent. Ce qui est surprenant, c'est de voir rejeter les fautes commises sur Pierre ou sur Paul. Treint a pu y joindre ses maboulerıes; Monmousseau les siennes. Mais les fautes essentielles remontent à l'Internationale communiste elle-même. Le problème qui se pose non seulement en France mais partout, en Russie comme ailleurs, c'est celui que ce vieux prestidigitateur de Rappoport s'évertue chaque dimanche à escamoter. Ainsi, dans l'*Humanité* du 6 février, il écrit que : « opportunistes et syndicalistes ouvriéristes se mettent d'accord *pour contester à la classe ouvrière la direction dans la lutte révolutionnaire pour le pouvoir total* ». Les syndicalistes ouvriéristes de mon acabit n'ont qu'une préoccupation : assurer à la classe ouvrière cette direction dans la lutte révolutionnaire, la lui assurer effectivement, ne pas permettre qu'elle lui soit dérobée. Comment et par quelles organisations la classe ouvrière peut-elle exercer cette direction ? C'est tout le problème, et un problème international. Un problème que l'histoire de ces dix années dernières remet en discussion.

P. MONATTE.

LE COLLIER DE PERLES

« Le chômage est le temps d'arrêt qui contraint le travailleur à la sagesse en l'obligeant à refaire l'inventaire de ses besoins et à les proportionner à sa capacité... » *Le Temps* (9 février.)

Parmi nos Lettres

Suggestions d'un jeune camarade belge.

D'un jeune camarade bruxellois nous avons reçu une longue lettre fixant quelques points d'interrogation qui se posent devant l'esprit des meilleurs parmi les jeunes révolutionnaires. Elle mériterait une non moins longue réponse. A notre regret, nous la ferons brève, ne voulant pas retarder la publication de cette intéressante lettre.

Cher camarade Monatte, j'ai déjà eu l'occasion de vous écrire ce que je dois pour ma culture, pour mon éducation de militant, à la *Révolution Prolétarienne.* Il importe que je signale l'exemple que vous donnez aux jeunes gens qui, comme moi, viennent à peine de prendre place dans le mouvement prolétarien, de tenir bon quand même en ces années de crise, sans horizon et sans lumière.

Il vous tient à cœur de ne pas déchaîner chez eux, de temps à autre, un enthousiasme facile et de surface, dont ils ne gardent rien par la suite, pas même dans leur mémoire. La propagande que vous leur faites ne les requiert que parce qu'elle est d'arguments et de preuves, non d'affirmations et de dogmes, parce qu'elle est réaliste et réfléchie, non pleine de fantaisie et de fanatisme. Le militant qui s'intéresse à vous et qui voit s'éveiller, quand il vous lit, sa conscience et son esprit critique, ne risque plus, ou risque moins, de joindre, dans le dégoût ou dans l'indifférence le plus grand nombre des prolétaires.

Quand le parti socialiste ne lui offre plus que des programmes d'abdication et de compromission, et quand, d'autre part, le parti communiste le pousse aux divagations et aux mensonges, il ne fait plus de choix, il se détourne de l'un comme de l'autre. Que lui faut-il, en pareil cas, sûr qu'il est de la carence de celui-ci, de la faillite de celui-là, pour ne pas céder au moindre vent de pessimisme et de défaite ? Une revue comme la *Révolution Prolétarienne* lui vient en aide, indispensable et précieuse, car je puis dire qu'elle se propose de maintenir tout à la fois intacte et vivante la riche substance des mots dont se compose son titre. Elle en est digne.

L'attention que porte la *Révolution Prolétarienne* à suivre la crise internationale du parti communiste russe, à en savoir long, et à y voir juste, me prouve qu'elle est, qu'elle reste dans la bonne voie.

L'étude qu'elle en poursuit vaut à coup sûr d'être complétée et achevée. Rosmer, Louzon et Souvarine, qui ont été, jusqu'à présent, chacun de leur côté, à tour de rôle, mis à contribution pour en écrire plusieurs articles, ne laisseront pas, assurément, leur tâche en panne.

Qu'on reproduise de temps en temps une page d'un des leaders de l'opposition du parti russe. « La vérité sur l'opposition ouvrière », de Chliapnikov est une des rares pièces entières et authentiques de ce procès que je connaisse. Sauf quelques articles qui, en 1923 et en 1924, furent publiés dans le *Bulletin Communiste,* des principaux minoritaires de la première grande crise, due à l'absence de démocratie au sein du parti russe, sauf le « Cours nouveau » et la préface aux « Leçons d'octobre » de Trotsky, sauf le « testament » de Lénine, je n'ai pas un document à ma disposition qui me permette de formuler une opinion nette et décisive.

Qu'on fasse appel à un camarade d'Allemagne ou d'Angleterre, d'ailleurs, pour qu'il rédige de la crise russe une analyse circonstanciée, s'il est en mesure d'y réussir grâce à son érudition ou à sa compétence. Je crois que le succès d'une telle enquête, menée de toutes parts et précisée sans cesse est assuré d'avance. Car plus d'un point n'en mérite que trop d'être mis en relief.

Les caractères particuliers des différents groupes de l'opposition présente sont peu, ou ne sont pas du tout connus de la plupart des camarades. Cette opposition ne s'est constituée, unique, en bloc, que pour revendiquer l'application de la démocratie ouvrière. Mais pour rien d'autre. Souvarine a d'ailleurs annoncé plus d'une fois son intention d'élucider cette importante question : qu'il s'y mette donc ! Rosmer a insisté aussi sur le peu de cohésion de la récente opposition du parti russe. Le jugement n'est pas possible si l'instruction n'est pas finie.

Que se passe-t-il, ces derniers mois, dans les milieux communistes en Allemagne ? La presse « bolchévisée » n'en raconte pas grand'chose. Autant dire rien. Le *Peuple,* organe du parti ouvrier belge, a fait allusion tout récemment à des journaux d'opposition communiste qui y paraissent dans plusieurs villes.

La *Révolution Prolétarienne* se chargera sans doute de dire son mot sur ces journaux. Car elle se doit, à mon avis, de rendre scrupuleusement et minutieusement compte des mouvements d'opposition qui prennent naissance et qui prennent corps, un peu partout, contre les méthodes de corruption et d'intimidation qu'ont jugé bon de pratiquer les gens en place dans l'Internationale communiste. Que ces oppositions soient approuvées, ou non, par elle.

Je mets une singulière insistance peut-être à réclamer, cher camarade Monatte, de votre revue qu'elle s'intéresse plus et plus souvent à tout cela. Si elle ne trouve que peu de place, ou pas de place dans ses colonnes pour des articles complets et détaillés sur ce chapitre, que ne mentionne-t-elle, au moins que ne recommande-t-elle à ses amis et à ses abonnés des livres ou des revues en allemand qui s'y consacrent ?

Que vous soyez, comme vous dites, trop à l'étroit dans vos seize pages, je n'en doute pas une seule minute. Mais je déplore que vous soyez ainsi mis en demeure de sacrifier, plus d'une fois, de nécessaires et d'importantes études. Ne pourraient-elles pas être publiées en brochures ? Une sur la crise russe; une sur la crise en Allemagne; une sur la grève en Angleterre (la conférence que Rosmer a donnée sur ce sujet *in extenso;* une sur autre chose. Les abonnés de la revue achèteraient pour sûr de telles brochures. La *Révolution Prolétarienne* aurait tourné, même surmonté l'obstacle.

Récapitulons ce qui est demandé à la *R. P.* par notre camarade : 1° poursuivre l'étude de la crise internationale du Parti communiste russe; 2° étudier la crise communiste allemande; 3° informer sur les mouvements oppositionnels quels qu'ils soient, de tous les pays; 4° publier en brochures ce qu'on ne pourrait, en raison de l'étendue, donner dans la revue.

Cela fait quatre choses, même cinq, même six, car il faut scinder en deux ou trois grands morceaux la crise internationale du parti russe : d'une part, la crise de la Révolution russe proprement dite, d'autre part, la crise du parti communiste russe et enfin la crise de l'Internationale communiste.

Tout cela manque en effet et nous sentons le besoin d'y remédier. Mais ce n'est pas très facile. Ainsi, le point le plus important, la situation de la Révolution russe, ce n'est pas à un camarade d'Allemagne ou d'Angleterre qu'il faut demander les éléments sur lesquels juger, mais à des témoins directs, qui ont vécu toutes ces années de Révolution la vie des ouvriers russes. Ce sont de tels témoignages que nous désirons donner depuis le premier numéro de cette revue. Nous finirons bien par y parvenir.

La place nous est mesurée. Seize pages sont si vite remplies ! Aussi voilà déjà longtemps que nous faisons des projets : une collection de brochures sous l'égide de la Ligue Syndicaliste, une collection de bouquins, six ou huit par an, formant la « Bibliothèque de la *R. P.* ». Vous voyez, mon cher camarade, que nos préoccupations correspondent aux vôtres. — P. M.

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

La solidarité prépare l'action

On peut ne pas être d'accord sur l'importance et l'étendue de la crise économique présente, mais cette crise, que Louzon avait annoncée dans la *R. P.* d'août 1926, alors que l'*Humanité* prédisait, elle, la « chute catastrophique du franc » (11 août 1926), personne ne peut la nier.

Dans quelles proportions et avec quelle rapidité s'aggravera-t-elle ? Ce sont des questions utiles à examiner, mais le travail des militants des Syndicats n'est pas de discuter sur elles à perte de vue.

Notre travail à tous est d'organiser la défense des chômeurs conjointement avec la lutte contre tout abaissement des conditions actuelles de salaires et de travail.

La C. G. T. Lafayette, fidèle à sa tradition de guerre, au lieu de prendre en mains la défense du prolétariat, se préoccupe de chercher dans le Conseil national économique, une solution de la crise, qui ne compromette ni les intérêts de l'Etat, ni ceux du patronat. Toujours l'union sacrée !

La C. G. T. unitaire, elle, a fourni à son habitude, une pétarade de mots d'ordre interchangeables, les meilleurs comme les pires, les pires l'emportant sur les meilleurs. Un effort pratique a cependant été tenté par elle pour organiser les chômeurs complets et conduire leur défense.

Pourquoi donc cet effort a-t-il généralement échoué ? Pourquoi dans leur majorité les chômeurs complets se tiennent-ils à l'écart de l'agitation de la C. G. T. U. ? Telle est la question que tout militant unitaire doit se poser aujourd'hui.

Pas de secours aux chômeurs !

Le 23 janvier paraissait dans l'*Humanité* un manifeste du Comité central du Parti communiste, intitulé « Devant la crise, unité de front ! »

Ce manifeste disait, entre autres choses :

« *Capitalistes et gouvernants sont les véritables et seuls responsables de cette crise et de ses conséquences, c'est donc eux qui doivent secourir les victimes.* En conséquence, le prolétariat n'a pas à organiser les secours aux chômeurs, *mais il doit au contraire exiger des capitalistes et gouvernants qu'ils leur accordent une indemnité correspondant au salaire vital.* »

Ce qui dans ce paragraphe, a frappé les chômeurs, c'est la phrase que j'ai soulignée : « *En conséquence, le prolétariat n'a pas à organiser les secours aux chômeurs* » et la preuve en est que le secrétaire général du Parti communiste, Pierre Semard, a dû, dans deux articles de l'*Humanité,* se démener comme un diable dans un bénitier pour « expliquer » ce mot d'ordre inattendu.

— Mais, me direz-vous, il ne s'agit là que d'un mot d'ordre du Parti communiste, lancé par le Parti communiste, défendu par le Parti communiste. En quoi cela peut-il regarder la C. G. T. U. ?

Tout beau !

La C. G. T. U. a pris l'initiative d'un Comité central des chômeurs, composé de délégués des Comités locaux de chômeurs, et de représentants de l'Union des Syndicats de la région parisienne. Ce Comité central des chômeurs s'est réuni le 27 janvier, et dans le compte rendu de sa réunion, paru dans l'*Humanité* du 28, sous un titre de quatre colonnes : « Devant le chômage organisez-vous pour l'action, NON POUR LA SOLIDARITÉ », on a pu lire ceci :

> La question de l'emploi des fonds recueillis par les comités locaux a fait l'objet d'un important débat. Plusieurs camarades pensent que le produit des fêtes, quêtes ou allocations, doit être laissé aux comités locaux pour leur permettre d'organiser des soupes communistes ou de secourir les chômeurs.
>
> Nilès et Raynaud leur ont démontré que le but des comités de chômeurs est de maintenir la liaison entre ceux-ci et les ouvriers qui travaillent encore et de coordonner leur action.
>
> Ce serait les tromper, dit Nilès, que de les laisser attendre une amélioration de leur sort de la solidarité de ceux qui travaillent. Les fonds recueillis ne seraient jamais suffisants pour soutenir tous les chômeurs, ce qui pourrait les amener à se dresser contre les militants des comités locaux au lieu d'exiger des pouvoirs capitalistes des indemnités suffisantes pour vivre.
>
> Raynaud signale l'exemple du gouvernement belge qui lors d'une période de chômage s'est servi des organisations ouvrières de Gand pour la distribution de secours insuffisants, puis les a discréditées dans l'opinion de la classe ouvrière.
>
> Les soupes populaires doivent être laissées à l'initiative et sous la responsabilité des municipalités. Des délégués ont manifesté leur crainte de voir les organisations cléricales et réactionnaires se servir du chômage pour attirer à eux des travailleurs qu'elles secoureront.
>
> Nous aurons à leur démontrer, dit Nilès, que c'est la manœuvre courante des organisations réactionnaires, et qu'elle n'a d'autre but que d'empêcher les chômeurs de se dresser contre les véritables responsables de la crise : le patronat et le capitalisme.

Un ordre du jour fut, paraît-il, voté, dans lequel le Comité central « rappelle à l'ensemble des chômeurs de la région parisienne *que son rôle ne consiste pas à organiser la solidarité ouvrière en faveur des sans-travail,* mais qu'il doit préparer et engager la lutte pour arracher des pouvoirs publics et du patronat l'ensemble des revendications des chômeurs de la région parisienne. »

Bienfait de la « direction unique » ! Le manifeste du Comité central du Parti communiste paraît le 23 janvier. Semard l'explique et le défend dans l'*Humanité* du 26. Le Comité central des chômeurs se réunit le 27. Les responsables de l'Union des Syndicats y défendent, *sans que les organismes qui régissent l'Union en aient décidé,* le mot d'ordre du Parti communiste : « Pas de secours aux chômeurs ! »

Ainsi, le Parti communiste décide, les secrétaires de l'Union des Syndicats appliquent. L'opinion des syndiqués, des Syndicats, *on s'en moque.*

Au moment de la campagne contre la guerre du Maroc, nous avons vu les dirigeants de la C. G. T. U. reprendre à leur compte, sans discussion, sans admettre la discussion au Congrès confédéral, le mot d'ordre de fraternisation et celui de l'évacuation du Maroc, lancés par le Parti communiste. Ce fut la principale cause de l'échec complet de cette campagne. La leçon n'a pas servi, puisque, en face du chômage, les dirigeants de nos organisations ont adopté, avec la même servilité, un mot d'ordre aussi absurde que celui de « Pas de secours aux chômeurs », lancé par le Parti communiste. Ne cherchez pas ailleurs la principale cause de l'insuccès des efforts de la C. G. T. U. pour organiser la lutte des chômeurs.

Et les chômeurs syndiqués qu'en faites-vous?

Je suis bien sûr que si les organisations syndicales avaient été appelées à en décider, un tel mot d'ordre aurait été repoussé vigoureusement.

En effet, les Syndicats n'auraient pas opposé la solidarité à l'action, ils n'auraient pas supposé que la solidarité ouvrière affaiblirait la pression sur les pouvoirs publics pour des secours sérieux; ils se seraient souvenus qu'en première ligne, ils ont le devoir de secourir ceux de leurs membres atteints par le chômage.

Ne le faisant pas, quelle réponse pourraient-ils faire demain aux ouvriers qui leur demanderaient pourquoi il faut venir au Syndicat ?

Pour payer ? Pour assister aux Assemblées ? Pour faire grève ? Pour, comme aux Métaux parisiens, consigner dans les statuts le versement de secours aux chômeurs, quitte à le supprimer quand le chômage est là ?

Les ouvriers se diraient : « Quel besoin de tels syndicats ? »

C'est le moment où nos dirigeants font des efforts afin de déterminer — c'est ce qu'on a baptisé le « syndicalisme à bases multiples » — les syndicats à instaurer de fortes cotisations devant, notamment, servir à former de puissantes *Caisses de chômage*, c'est ce moment-là qu'on choisit pour signifier aux chômeurs syndiqués qu'ils ne toucheront rien du syndicat !

Qui peut trouver un meilleur moyen d'éloigner les syndiqués des syndicats ? Qui peut trouver un meilleur moyen de tarir le recrutement des syndicats ?

Pour le bloc des chômeurs et des non-chômeurs.

On doit ajouter :

Qui peut trouver un meilleur moyen d'empêcher la formation du bloc des sans-travail avec les ouvriers non-chômeurs ?

Si nous prenons les résolutions et les mots d'ordre de l'Internationale Syndicale Rouge — résolutions et mots d'ordre dont nos pontifes ont plein la bouche, — nous lisons dans la résolution du 1er Congrès :

« ...La tâche la plus importante des syndicats révolutionnaires est de... prévenir la discorde, la décomposition des forces combatives du prolétariat et de former un front de combat capable de réaliser le but unique des chômeurs et des non-chômeurs. »

Le 2e Congrès affirmait, en premier lieu :

« Les liens de solidarité entre les ouvriers occupés et les chômeurs doivent être rétablis. »

Et Losovsky précisait (Programme d'action) :

« Le sort des chômeurs est entièrement dépendant du sort de ceux qui ont du travail et le plus grand danger en l'occurrence consiste dans la rupture du mouvement des chômeurs avec le mouvement ouvrier en général. »

Il est bien entendu donc que la tâche principale des organisations adhérentes à l'I. S. R. est de créer la solidarité la plus entière entre chômeurs et non-chômeurs.

Le mot d'ordre : « Pas de secours aux chômeurs » intervient, ici, comme un ferment de discorde, un déterminant de « rupture » entre le mouvement des chômeurs et le mouvement ouvrier en général.

Que se dira le chômeur si ses camarades restés à l'atelier ne consentent pas à verser une petite partie de leurs salaires pour soulager sa misère, donner du pain à ses enfants ? Il se dira qu'ils sont des faux-frères, des égoïstes, il sentira monter en lui la haine contre ceux qui mangent et ne veulent pas diminuer un peu leur ration pour lui permettre à lui de ne pas crever de faim.

Faut-il rappeler à des « marxistes » que la solidarité la plus forte est la solidarité matérielle, que les liens les plus solides sont les liens matériels ?

La formation du bloc des chômeurs et des non-chômeurs exige de tels liens. A ventres vides, pas de paroles creuses !

Tous les militants s'accordent à dire que le capitalisme doit faire les frais de la crise. Tous reconnaissent qu'en réalité, il ne les fait que très peu, par l'intermédiaire de l'Etat qui verse de très maigres indemnités. Tous proclament la nécessité de la lutte pour l'augmentation de ces indemnités. Mais tant que ces indemnités ne sont pas augmentées, le chômeur doit-il mendier ?

S'il doit mendier, si la criminelle insuffisance de l'Etat n'est pas compensée par la solidarité généreuse de ses frères qui sont au travail, le chômeur s'en prendra d'abord à ces derniers, *qui sont plus près de lui*. Il deviendra un facteur très dangereux pour la diminution des salaires, car il se jettera sur le premier travail venu, aux conditions les plus mauvaises, et les non-chômeurs, ne l'ayant pas secouru, ne pourront le lui reprocher.

Un impôt de solidarité de 1 % sur les salaires.

Certes, la solidarité pécuniaire de la classe ouvrière n'est pas capable de porter remède à la misère des chômeurs. Elle ne peut jouer, de ce point de vue, qu'un rôle secondaire. Mais elle jouera un rôle important en aidant à mettre en branle toutes les autres formes de la solidarité, la chasse aux heures supplémentaires, la lutte dans l'usine pour le contrôle ouvrier sur le débauchage et l'embauchage, la participation de toute la classe ouvrière aux manifestations destinées à faire pression sur les pouvoirs publics, aux côtés des chômeurs.

C'est le moment ou jamais de reprendre l'idée de l'impôt de solidarité. On n'a pas su l'appliquer au bénéfice des mineurs anglais. Va-t-on, pour les chômeurs, reprendre l'imposition de 1 % sur les salaires ?

Quand ceux qui travaillent feront chaque samedi ce geste de solidarité, et ceux qui travaillent sont encore l'immense majorité même dans les industries privées, sans parler des mineurs qui ne sont pas touchés, sans parler non plus des cheminots, des postiers, des travailleurs des services publics, des fonctionnaires, quand tous ceux-là feront un premier geste régulier de solidarité, qu'on ne craigne pas que leur conscience en soit soulagée pour si peu et qu'ils estiment avoir accompli tout leur devoir. La solidarité n'éloigne pas de l'action, elle y prépare. Plus la classe ouvrière au travail aidera financièrement les siens en chômage, plus elle sera amenée à les aider de toutes les manières.

Et quand ils sentiront cela, les chômeurs se rapprocheront véritablement des syndicats, ils formeront de véritables comités de chômeurs; ils auront alors moins de méfiance et plus de cœur au ventre pour aller à la bataille contre le patronat et contre l'Etat.

M. CHAMBELLAND.

Le 7e Congrès des Syndicats russes

Dans tout Congrès des Syndicats russes, il y a de grands discours, non seulement des militants « responsables » de la C. G. T. russe, mais des dirigeants du Parti communiste et des commissaires du peuple. En taillant dans ces discours, il est facile de faire un volumineux compte rendu du Congrès. Je n'emploierai pas cette manière. Il est préférable, à mon sens, de prêter moins d'attention à ces grands discours, et d'en accorder davantage aux interventions des délégués obscurs des Syndicats.

Tout va bien, ou tout va bien aller, disent généralement les grands discours. Les petites interventions font entendre un autre son de cloche. Ne craignons pas d'y prêter l'oreille.

Le VIIe Congrès, qui s'est tenu à Moscou, du 10 au 18 décembre, a examiné plusieurs problèmes qui ont préoccupé depuis longtemps, qui préoccupent maintenant et qui préoccuperont encore demain les ouvriers russes. Il a examiné aussi une question nouvelle : un projet de réglementation des salaires par l'Etat. Cette question a même animé les débats au point que, dans ces assemblées d'habitude si unanimes, une minorité de 141 délégués contre 1.000, a osé s'affirmer.

La réglementation des salaires par l'Etat.

En quoi consiste ce projet ? Une Commission spéciale, au centre, fixerait les sommes pouvant être accordées comme salaires; le Conseil national de la C. G. T. russe et le Conseil supérieur de l'Economie Nationale (organe supérieur de l'Etat) élaboreraient un contrat collectif type; les organisations syndicales locales n'auraient plus qu'à répartir ces sommes entre les diverses catégories d'ouvriers; les contrats collectifs, adoptés par elles, ne différeraient du contrat-type que dans les détails, suivant les particularités de chaque usine.

Les dirigeants des Syndicats ont défendu et fait adopter ce projet. Dans son rapport, Tomsky, le président de la C. G. T. russe, a invoqué la nécessité de procéder d'après un plan général pour diriger l'économie socialiste.

Sans plan, sans répartition d'après un plan, il est complètement impossible de concevoir la construction du socialisme. Or, peut-on répartir l'économie nationale d'après un plan, peut-on réellement diriger l'économie socialiste suivant un plan, sans tenir compte de l'élément fondamental de celui-ci : les salaires des ouvriers ?

C'est impossible, car ceux-ci sont un des postes les plus importants de nos dépenses. Celui qui tenterait de tenir compte des dépenses pour les matières premières, les constructions essentielles, les combustibles, mais laisserait de côté sans préciser, la question de savoir combien il faudra payer cette année aux ouvriers, irait vers un échec avec son plan. Il lui faudrait reviser son plan tous les trois mois et l'établir à nouveau.

...Si nous considérons la seconde tâche, tendre à un rapprochement des salaires, payés aux divers groupes d'ouvriers occupés dans une branche de production donnée, c'est ce rapprochement qui doit être obtenu comme résultat par l'activité locale et les contrats collectifs.

L'augmentation des salaires, réglée par le Centre, ne fixe nullement, par exemple, qu'il sera accordé tant pour cent aux abatteurs, et tant à d'autres ouvriers. Elle ne fournit que le principe et les indications générales; elle dit : il sera accordé à l'industrie minière dans son ensemble 9 %, à l'industrie métallurgique 5 %, etc. C'est l'affaire du Comité Central du syndicat d'industrie de répartir cette augmentation à l'intérieur de l'industrie métallurgique. C'est l'affaire des organisations locales, c'est au contrat collectif de fixer comment l'augmentation obtenue sera répartie entre les diverses régions et dans les usines. (*Troud*, 8 déc.)

Un autre dirigeant des Syndicats, Dogadov, a signalé que ce projet avait été rendu nécessaire, entre autres raisons, par l'attitude des organes de l'Etat patron. Voici ses paroles mêmes :

Au cours de la dernière période, nous nous sommes heurtés à une tentative de divers organes de l'Etat de réglementer les salaires, en passant outre aux contrats collectifs. Cette tentative fut faite par divers Comités exécutifs des Soviets provinciaux et par les Commissariats du Peuple de certaines républiques. A côté de cela, le Conseil supérieur de l'Economie Nationale a tenté de réglementer les salaires. Je fais allusion à la publication par ce Conseil d'un contrat-type pour diverses branches de l'industrie, en particulier pour le bâtiment et le textile, qui prévoyait une réglementation des salaires telle qu'il devenait inutile de conclure des contrats collectifs. (*Troud*, 9 déc.)

Pour beaucoup de délégués ce projet apparut comme un essai de retour au communisme de guerre, comportant un danger pour les contrats collectifs. Si les conditions de salaires sont fixées d'en haut, les organisations locales devront les subir sans les discuter efficacement. Le point de vue de la minorité s'exprima dans un certain nombre d'interventions. Signalons celles de Guinsbourg, délégué de la Sibérie, de Lougovoï, du Comité central du Syndicat des Sucriers, de Kroll, du Comité central de l'Alimentation.

Guinsbourg. — Les programmes de la production et les chiffres contrôlés de l'économie nationale, qui prévoient tous les éléments de la production, y compris les salaires, sont précisément le plan sur la base duquel l'on peut et l'on doit conclure les contrats collectifs. Alors, pourquoi isoler du plan général la question des salaires et répartir ceux-ci en commission d'après un plan supplémentaire ? Pourquoi ne fait-on pas de même pour réglementer la façon de dépenser dans la production le combustible et les matières premières prévus par le plan économique ? Pourquoi arrache-t-on et isole-t-on seulement une partie du plan, pour laquelle on dresse un plan complémentaire nous rapprochant incontestablement de la normalisation (1) des salaires et restreignant notre activité pour la conclusion de contrats collectifs ?

Il est inutile, à l'heure actuelle, de prouver que la méthode des contrats collectifs a résisté à l'épreuve. Il n'est pas besoin de rechercher des formes nouvelles. Ce qu'il est nécessaire de montrer ici, c'est que les traces de normalisation que j'ai signalées frappent les contrats collectifs. Que signifie, par exemple, le contrat collectif dans les institutions d'Etat où les salaires des employés sont normalisés ? Une fiction. En réalité, là, il n'existe pas de contrat collectif. (*Troud*, 9 déc.)

Lougovoï. — Les thèses contiennent un paragraphe relatif à l'obligation d'adopter le contrat-type élaboré en commun par le Conseil Supérieur de l'Economie Nationale et le Conseil National des syndicats russes. Cela signifie que d'avance ces institutions prévoient

---

(1) Normalisation des salaires par l'Etat, c'est-à-dire fixation par l'Etat, lors du communisme de guerre, de tous les salaires, en détail pour chaque catégorie.

les points les plus importants des contrats collectifs. On nous indique de renoncer dans les contrats collectifs aux subsides accordés pour l'entretien des maisons de repos, des sanatoriums, des crèches, à la gratuité de l'eau, de la lumière, du chauffage. Il se trouve que tout cela est fixé d'avance. (*Troud,* 10 déc.)

Kroll. — Si la question fondamentale des salaires est éliminée de toutes celles auxquelles s'étendent les contrats collectifs, cela signifie qu'en fait ceux-ci sont supprimés.

Les autres points à l'ordre du jour donnèrent lieu à un bilan de réalisations; si l'appréciation de celles-ci fut généralement favorable d'après l'exposé des dirigeants, par contre les interventions des délégués régionaux continrent souvent des critiques, soigneusement enveloppées, il est vrai, dans des déclarations d'admiration.

La démocratie syndicale.

Où en est l'application de la « démocratie syndicale » annoncée à grand fracas après les grèves « sauvages » du textile et de la métallurgie au cours de l'été 1925 ?

Dogadov est enchanté :

Je pense ne pas me tromper, déclare-t-il, en disant qu'à la suite de toutes les mesures prises nous avons réussi à modifier radicalement l'ancien système et à réaliser entièrement et complètement les méthodes de la démocratie syndicale.

Ce n'est pas l'avis de Smirnov, délégué d'Ekaterinoslaw, qui déclare :

Parlons du renouvellement des contrats collectifs. Naturellement dans les branches les plus importantes de l'industrie et dans les transports il doit y avoir un centralisation rigoureuse. Mais il arrive aussi que l'accord est signé, sans s'informer de l'opinion des organisations locales, et les masses ouvrières n'ont même pas la possibilité de discuter sur les contrats collectifs. Alors les ouvriers disent : Vous parlez de faire participer la grande masse ouvrière à la discussion des contrats collectifs, mais pratiquement vous ne demandez même pas l'opinion de cette masse. (*Troud,* 9 déc.)

Ce n'est pas l'avis non plus de Melnitchanski, rapporteur sur la question d'organisation :

En proclamant le mot d'ordre de la démocratie syndicale, nous ne l'abordions pas seulement au point de vue technique des élections. Nous l'abordions au point de vue de l'approfondissement du travail syndical; nous l'affirmions de façon à ce que chaque militant syndical élu sente une plus grande responsabilité envers ses électeurs, qu'il entre en liaison avec les syndiqués dans son travail de tous les jours. En ce sens, nous sommes loin d'avoir réalisé la démocratie syndicale la plus simple. Même dans la manière d'envisager les élections pour le renouvellement des fonctionnaires syndicaux, dans la façon de pratiquer la suppression du système des listes de candidats toutes faites, tout se passe en réalité comme par le passé. Beaucoup donnent comme raisons qu'il faut soi-disant conserver la direction et l'influence. Mais là-dedans se fait sentir non pas l'aspiration à maintenir son influence, mais le fait qu'on ne sait pas se débarrasser des traditions bureaucratiques. Et même dans l'activité de nos sections provinciales, de nos Comités centraux il manque le facteur de l'esprit collectif. Il faut se défaire de cette manière formaliste, il faut éliminer la façon d'aborder le travail en bureaucrates. Au cours des derniers dix-huit mois, les simples syndiqués interviennent activement aux congrès, critiquent la besogne des syndicats, exigent plus de netteté dans les interventions des fonctionnaires syndicaux et un plus grand sens des responsabilités. Et à la suite de cela beaucoup de nos camarades dirigeants commencent déjà à être lassés par ces faits. La démocratie syndicale n'a pas encore eu le temps de se développer, les camarades l'ont seulement entrevue, ils ont seulement parlé, ils n'ont pas encore eu le temps de travailler — et déjà les bonzes syndicaux sont fatigués de ces paroles, ils commencent déjà à se plaindre que cette démocratie revient trop cher et qu'elle fatigue, qu'il est temps de modifier le caractère de nos congrès, — c'est-à-dire qu'ils ne soient pas soi-disant aussi nombreux, qu'ils ne se tiennent que tous les deux ans au lieu de chaque année, que certains organes des syndicats soient élus pour deux ans et non pas pour un, etc. Nous apercevons sans aucun doute, dans ce phénomène une réaction contre la démocratie syndicale. (*Bruit.*) (*Troud,* 17 déc.)

Les contrats collectifs.

Les contrats collectifs sont-ils observés par l'Etat patron ?

Prokopov (Bassin du Don). — Dans le Donbass, les administrateurs ne sont pas rendus responsables de la non-observation des contrats collectifs. C'est là ce qui cause l'accroissement du nombre des conflits et l'esprit de chicane régnant dans les conflits dont a parlé Tomski. (*Rab. Gaz.,* 9 déc.)

Plochinski (Crimée). — Dans certaines usines de Crimée les administrateurs ont par trois fois en un an porté gravement atteinte aux contrats collectifs généraux. La C. G. T. russe et les Comités centraux des syndicats d'industrie ne forcent pas suffisamment les administrateurs à observer les contrats collectifs.

Le Plenum du Comité central des Cheminots, précédant le Congrès de la C. G. T. russe, a signalé le même fait dans une de ses résolutions :

Après le rapport d'Andreitchik, le plenum signala les cas fréquents de non-observation du contrat collectif général conclu entre le Syndicat des Cheminots et le Commissariat des voies de communication, causés par l'attitude formaliste de l'administration envers ce contrat. Le contrôle syndical de l'application du contrat collectif est également insuffisant. (*Troud,* 10 déc.)

L'attitude du Commissariat du Travail, favorisant les concessionnaires étrangers, plus même que les institutions d'Etat, fut signalée par le délégué du Caucase, Djidjadzé.

Il y a en Géorgie des mines de manganèse, qui sont actuellement remises en concession à Harriman; eh bien ! c'est curieux, quand les mines appartenaient à l'Etat, elles versaient pour les assurances une somme équivalent à 22 % des salaires; lorsqu'elles passèrent au concessionnaire le taux des versements fut abaissé à 10 %. Cela s'explique par le fait, que conformément au contrat conclu avec le concessionnaire, celui-ci doit payer dans la même proportion que les autres mines de manganèse; or là-bas les versements sont fixés à 10 %. Le Commissariat du Travail et la Centrale des assurances sociales doivent reviser ce contrat, car les assurances sociales en Géorgie sont pour le moment dans une situation financière pénible. (*Troud,* 14 déc.)

Peut-on s'étonner de l'attitude du Commissaire du Travail quand on apprend dans quelles conditions vivent les ouvriers de la concession allemande « Mologoless » où le Syndicat des travailleurs du Bois lui-même attendit pendant six semaines que le patron voulut bien payer les salaires en retard avant de proclamer la grève ? L'intervention de Savine (Bâtiment) nous le dit :

Sur la ligne de chemin de fer, construite par le concessionnaire « Mologoless », les ouvriers vivent dans des wagons à bétail, tout à fait accessibles au froid, avec des fenêtres bouchées de sales chiffons; il souffle à travers les fentes des parois, au point que le courant d'air éteint les lampes; et pourtant beaucoup d'ouvriers vivent dans ces wagons avec leurs familles et enfants. (*Troud,* 14 déc.)

Le régime des économies.

Quels sont les résultats atteints après six mois du régime des économies ?

Ecoutons d'abord Lebed, Commissaire de l'Inspection ouvrière et paysanne :

Six mois de travail pour le régime des économies ont évidemment donné des résultats. Je pourrais citer un tas de chiffres sur ce qui est réellement acquis, mais c'est néanmoins encore bien peu, en me basant sur les données que nous avons étudiées, je puis déclarer que nous avançons encore trop lentement dans cette œuvre. (*Troud*, 15 déc.)

Ougarov (Leningrad) est moins optimiste :

Au commencement de la lutte pour le régime des économies, les journaux citaient des chiffres, disant combien de dizaines ou de centaines de milliers de francs seraient économisés dans telle ou telle entreprise. Dans la plupart des cas, tous ces chiffres sont restés sur le papier. Les directives du C. C. du Parti et de la C. G. T. russe signalaient la nécessité de faire participer les grandes masses à la lutte pour le régime des économies. Pourtant les ouvriers effrayés s'écartèrent de celle-ci. Dans les assemblées de production, où nous avions entraîné les ouvriers, les conditions qui leur auraient permis de prendre part ardemment à la besogne ne furent pas créées. En outre, dans beaucoup d'endroits, on tenta plus d'une fois d'appliquer le régime des économies au détriment des ouvriers en baissant les salaires, ou en les faisant passer par des catégories inférieures de tarif. Les administrateurs commencèrent à économiser sur toutes sortes de bêtises : sur le savon, sur l'électricité, jusqu'à ce qu'ils aient compromis le mot d'ordre de lutte pour le régime des économies. Il en résulta que les ouvriers se mirent à dire que ce mot d'ordre avait subi des déviations, alors que dans un endroit on « écrasait l'économie » et que dans un autre nous égorgions celle-ci (1). (*Troud*, 15 dé.)

De même Ivanov (Karkow) :

Je voudrais poser cette question au camarade Ordjonikidzé : Les syndicats entraîneront les ouvriers vers cette œuvre, mais ne se produira-t-il pas ce qui est arrivé déjà avec les assemblées de production ? Les ouvriers signaleront ce qu'il faut faire, ce qu'il faut supprimer, puis tout cela ira voyager à travers toutes les instances dont a parlé le camarade Ordjonikidzé. Cela tuera chez les ouvriers toute initiative, car ils sentiront combien leur activité est inutile. (*Troud*, 15 déc.)

De même encore Idanov (Oural) :

En tant qu'ouvrier je suis effrayé par les chiffres et les faits cités par le camarade Ordjonikidzé dans son rapport sur le régime des économies. Les ouvriers ont assez d'initiative pour lutter contre toutes ces déchirures, mais le malheur est que leurs tentatives de corriger tel ou tel autre défaut ne donnent pas de résultats positifs; leurs propositions ne sont pas appliquées.

Le chômage.

Le chiffre officiel des chômeurs cité dans le rapport de Schmidt, Commissaire du Travail, s'élève en Russie à 1.023.000 pour 3 millions d'ouvriers au travail.

Le nombre des chômeurs enregistrés par les Bourses du Travail a augmenté par rapport à l'année passée. Le chômage avait augmenté également les autres années, mais cette année nous inquiète particulièrement, parce que depuis la fin de l'année nous avons attiré à notre industrie 400.000 ouvriers nouveaux sans compter l'augmentation des effectifs de la main-d'œuvre occupée aux travaux provisoires et saisonniers.

Malgré cette augmentation des ouvriers occupés dans l'industrie, la nouvelle année nous apporta non pas une diminution du nombre des chômeurs, mais une augmentation de celui-ci. C'est cette augmentation qui est cause de notre inquiétude au sujet du sort des chômeurs et de la situation au point de vue chômage. (*Troud*, 12 déc.)

Niemtchenko, le directeur de l'Administration centrale des Assurances sociales, annonce que :

Le nombre des sans-travail secourus par les Assurances sociales a augmenté, passant de 290.000 à 350.000. Le montant du secours a augmenté à peu près de 80 %. Actuellement, dans le pays, le secours aux ouvriers qualifiés s'élève en moyenne environ à 15 roubles, aux non-qualifiés à 10 roubles par mois. (*Troud*, 12 déc.)

Différents délégués se sont plaints d'atteintes portées à la journée de huit heures, notamment Kalachnikov, délégué du Comité central des Cheminots :

La durée de travail normale dans les transports n'a été appliquée sur aucun réseau, malgré que le règlement qui la stipule ait été ratifié par le Commissaire du Travail. Cela témoigne de ce que ce Commissariat n'a pas toujours été ferme dans l'application de la législation réglementant le travail, n'a pas toujours utilisé à 100 % le droit qui lui est conféré par notre Constitution.

D'autres ont signalé la fréquence des accidents de travail. Le Commissaire du Travail Schmidt avait d'ailleurs dit que le nombre des accidents pendant la dernière période eut incontestablement une tendance à augmenter.

Cela s'explique principalement par le fait que nous n'appliquons pas assez énergiquement les mesures de caractère préventif; or étant donné l'intensité du travail, les charges supportées par nos usines et l'usure de l'outillage cela amène inévitablement une croissance du nombre des accidents de travail.

Déjà lors de la Conférence panrusse des métallurgistes qui précéda le Congrès de la C. G. T. russe, le délégué Fedotov avait dit que dans l'Oural le nombre des accidents augmente. En 1924-1925, il s'en produisit 13.637 et en 1925-1926 environ 27.000, c'est-à-dire presque deux fois plus. (*Troud*, 4 déc.)

Mirochnitchenko (Lougansk). — Le camarade Niemtchenko signala que l'année passée 20 millions de roubles avaient été accordés pour prendre des mesures empêchant les accidents, mais il n'a pas dit quelle partie de cette somme servit sur les lieux mêmes 50 % seulement furent utilisés et à la suite de ceci chez nous, dans le district de Lougansk, de janvier à septembre, la croissance du nombre des accidents graves et mortels augmenta presque de 100 %. (*Troud*, 14 déc.)

Les grèves.

A signaler également quelques données officielles sur les grèves dans les entreprises d'Etat.

Ougarov, dans son rapport à la Ve Conférence des Syndicats du Nord-Ouest, tenue quelques jours avant le Congrès des Syndicats russes avait dit :

La période écoulée fut caractérisée par un accroissement extraordinaire du nombre des conflits. Certains d'entre eux furent même suivis de grèves. Ainsi, par exemple, une grève éclata dans les entreprises du Promtorg de la province de Tcherepovetsk, parce que les salaires n'étaient plus payés depuis trois mois. Aux mines d'Artemov, région de Borovitch, l'administration baissa les prix accordés pour le travail à

(1) Jeu de mots basé sur l'analogie de prononciation dans la langue russe des mots : *réjim* (régime), *prijime* (écrasement), *rejime* (nous égorgeons).

la tâche, sans s'entendre avec les organisations ouvrières, ce qui provoqua également une grève. Parmi les institutions qui retiennent les salaires des ouvriers, il faut citer en premier lieu le chemin de fer de Mourmansk. (*Rabot. Gaz*, 5 déc.)

Extrayons du rapport de Dogadov ces quelques renseignements sur les conflits qui se transformèrent en grèves :

Je citerai quelques chiffres. En 1921 nous eûmes 267 grèves, en 1925, 196 grèves. Si on n'envisage que les usines d'Etat, nous eûmes en 1924, 151, en 1925, 99, et pendant le premier semestre de 1926, 58 grèves. Si l'on considère le nombre de participants on voit nettement le processus de la baisse de leur nombre : 42.000 en 1924, 34.000 en 1925 et 11.000 pendant le premier semestre 1926. Le pourcentage de la baisse est ainsi incontestablement très visible. Maintenant, quelques mots sur la marche de ces grèves. En 1925, nous n'eûmes pas du tout de grèves dans les usines d'Etat approuvées par les syndicats. Il y eut 2.826 participants aux grèves proclamées contrairement aux décisions syndicales; 21.000 firent grève sans l'approbation du syndicat. A la suite du relèvement du niveau de vie, de l'amélioration du travail syndical, à la suite de meilleurs services rendus aux syndiqués, nous assistons simultanément à une diminution du nombre des grèves et de celui des participants à celles-ci. (*Troud*, 9 déc.)

Pour la première fois, la presse officielle fournit des chiffres sur les grèves dans les entreprises d'Etat. Mais sans exposer les causes de ces grèves, leur durée et leurs résultats. Notons qu'en 1925 Tomsky et Andreiev, dans leur argumentation en faveur de l'introduction de la « démocratie syndicale », signalaient comme un danger les grèves qui avaient eu lieu dans le textile et la métallurgie. Or, d'après Dogadov, ces mouvements auraient été moins étendus que ceux de 1924 dont jamais personne ne parla. Comment expliquer alors que ceux de 1925 aient eu tant d'effet ?

Ces chiffres, si imprécis qu'ils soient, montrent qu'il a existé toutes ces années dernières et qu'il existe encore un malaise dans la classe ouvrière russe, malaise traduit par une vraie opposition ouvrière très distincte des oppositions connues ici, opposition Trotsky, opposition Zinoviev, opposition Chliapnikov.

Qu'y a-t-il d'exact dans la nouvelle publiée par le *Populaire* du 23 janvier, d'après l'organe des social-démocrates russes, et suivant laquelle Staline aurait voulu écarter du nouveau Comité central de la C. G. T. russe les partisans de l'opposition et même des stalinistes insuffisamment sûrs ? Il m'est impossible de le dire. J'ignore le fait, comme j'ignore que Tomsky s'y soit opposé et qu'il ait fait battre au Congrès tous les candidats de Staline.

Si le fait était exact, il témoignerait simplement que les Syndicats russes pourtant complètement subordonnés au Parti, à l'appareil du Parti, sentent mieux que lui néanmoins les besoins et les aspirations de la classe ouvrière. Mais il s'en faut que le mouvement syndical russe en soit arrivé à se regarder assez grand garçon pour n'avoir plus besoin de se laisser conduire par la main par le Parti communiste.

Certes, dans la mesure où le mouvement syndical russe voudra remplir ses tâches propres, il sera amené à résister à l'appareil étatique du Conseil de l'économie nationale et à celui du Parti communiste. En leur résistant, il sera amené naturellement à s'opposer à eux. Il n'en est pas là. Peut-être même en est-il encore loin. Mais il est certain que ce moment viendra.

N. L.

NOTES ÉCONOMIQUES

L'Extrême-Orient pourra-t-il devenir capitaliste ?

Le dix-neuvième siècle a été le siècle du prolétariat; ce fut le siècle où la classe ouvrière prenant conscience d'elle-même, commença à élaborer ses idées, à s'organiser, à lutter pour ses fins propres. Le socialisme, au sens large du mot, c'est-à-dire le mouvement de la classe ouvrière en marche vers son émancipation, fut la grande création du siècle dernier. Il y a lieu de se demander si le vingtième siècle ne sera pas, lui, essentiellement le siècle des peuples d'Asie et d'Afrique, si sa principale caractéristique ne sera pas l'éveil à la conscience des peuples jaunes et noirs, si la lutte de ces peuples pour l'indépendance ne sera point le fait dominant du siècle qui commence.

Comme tous les mouvements nationaux, le mouvement des peuples d'Orient pour la conquête de l'indépendance nationale est un mouvement essentiellement bourgeois : c'est une lutte pour l'indépendance de la bourgeoisie. Dans les trois pays où le mouvement a pris le plus d'ampleur, en Egypte, aux Indes et en Chine, le fait est évident : en Egypte, Zaghloul pacha et son parti sont uniquement les représentants de la bourgeoisie indigène; aux Indes le *Congrès National* est un amalgame des industriels hindous (modérés) et des intellectuels et fonctionnaires (radicaux); en Chine enfin, s'il est vrai que le Kuo Min Tchang possède une extrême-gauche d'inspiration ouvrière, la direction y appartient néanmoins au centre et à la droite, l'un et l'autre purement bourgeois. Cela ne veut pas dire que la classe ouvrière ne joue pas un rôle dans ces mouvements; tout au contraire elle en joue un fort important, mais c'est le rôle de combattant, non de dirigeant. Tout comme les ouvriers parisiens durant les Journées de 89 à 1830 eurent à porter tout le poids de la lutte qui devait aboutir à l'émancipation de la bourgeoisie européenne, ce sont les ouvriers de Chine, des Indes, d'Egypte, qui risquent leur vie dans les manifestations et subissent la misère dans les grèves, organisées par et au profit de leurs bourgeoisies nationales, car, comme le prolétariat de partout, comme le prolétariat de Paris il y a un siècle, le prolétariat de Shanghaï et de Hong-Kong, celui de Bombay et d'Amritsar, celui d'Alexandrie, obéit à sa mission, qui est de commencer par aider à la libération de sa bourgeoisie, parce que pour se développer il faut que sa bourgeoisie elle-même se développe, et que pour cela celle-ci a besoin d'être libre. En aidant au triomphe de sa bourgeoisie, il s'assure par là le moyen de l'écraser.

Mais la question particulière qui se pose à propos des peuples orientaux, est celle-ci : la bourgeoisie de ces pays peut-elle réellement s'émanciper ? Peut-elle fonder une société bourgeoise d'une stabilité comparable à celle des pays européens ?

A cette question il semble bien qu'on doive répondre négativement.

Toute l'expérience historique montre en effet qu'un régime social quelconque ne peut s'établir chez un peuple d'une manière tant soit peu permanente qu'à la condition qu'il soit le résultat de tout un processus interne, qui dépend lui-même des conditions particulières dans lesquelles s'est trouvé ce peuple. Ce qui fait la force du capita-

lisme en Europe, c'est qu'il y est l'aboutissement d'une évolution presque millénaire; la Révolution française, quoi qu'on en ait dit, ne fut point en effet un commencement, mais un couronnement; les assises sur lesquelles repose l'actuel régime bourgeois d'Europe ont été construites pierre par pierre, depuis les débuts du moyen âge.

Or en Orient, la situation est toute différente. Le régime capitaliste n'y sera point là le résultat d'un processus interne, il n'est point le produit de l'évolution propre de la société chinoise, hindoue, ou égyptienne; il y est un produit d'importation. C'est un corps étranger qui, arrivant au contact de ces sociétés, les a dissociées, ne leur laissant que la ressource de tenter de l'imiter. Le capitalisme chez ces peuples se trouvera donc entièrement dépourvu de stabilité.

L'exemple de la Russie est d'ailleurs à cet égard fort instructif (1). Dans la Russie des tsars aussi, le capitalisme était un produit d'importation. Capitalisme, bourgeoisie, grande industrie, tout cela n'était fait qu'à l'« instar » de l'Europe occidentale. Les usines du Donetz avaient beau être les plus considérables et les plus perfectionnées d'Europe, la Russie était le pays d'Europe où le capitalisme était le moins stable, — ainsi que les événements se chargèrent de le démontrer. En Orient et en Extrême-Orient, où le capitalisme est un produit encore beaucoup plus étranger qu'il ne l'était en Russie, le régime bourgeois aura une stabilité encore moindre (2). La conquête de l'indépendance nationale ne sera donc vraisemblablement pour ces pays que le signal d'une ère de prodigieuse instabilité.

Le monde va se trouver ainsi dans une situation tout à fait comparable à celle qu'il connut vers les quatrième et cinquième siècles de notre ère, situation d'ailleurs engendrée par la même cause.

Aujourd'hui, comme alors, il y a sur une petite portion de la planète une civilisation « supérieure », qui s'y est constituée naturellement en vertu de conditions particulières à cette région. Il s'est formé là une technique perfectionnée qui a permis une accumulation de richesses et un degré de puissance très supérieurs à ceux des autres pays. Mais cette civilisation recèle des antagonismes internes qui deviennent plus aigus à mesure que celle-ci se développe davantage. Dans la société antique, l'élément antagoniste interne prit la forme du christianisme, mouvement à forme religieuse mais à contenu social, mouvement par lequel toute une fraction importante de la société antique faisait *sécession* avec cette société, tout comme le prolétariat révolutionnaire d'aujourd'hui, par la doctrine et la pratique de la lutte de classes, fait *sécession* avec la société bourgeoise.

Et puis dans le restant du monde une multitude de peuples d'autres civilisations, de civilisations « arriérées », qui ne vivent placidement dans celles-ci que jusqu'au jour où l'extension toujours plus grande de la civilisation supérieure les met en contact avec elle. Ce jour-là c'en est fait : la vieille civilisation s'évanouit, et le peuple qui jusque là y vivait, impuissant à s'adapter réellement à la civilisation supérieure, devient un peuple « déraciné » (1).

Dès lors, sous la pression intérieure de ses propres éléments antagonistes, et sous celle extérieure des peuples qu'elle a déracinés, l'ancienne civilisation supérieure disparaît, et un monde nouveau se crée. La société moderne fut ainsi le fruit du christianisme et des invasions germaniques, comme la société de demain sera à la fois le produit du communisme et du mouvement des peuples jaunes.

Mais il ne faut pas oublier que si les invasions barbares furent l'agent décisif de la chute de l'Empire romain, ce fut le christianisme, c'est-à-dire le mouvement des classes opprimées dans l'ancienne civilisation supérieure, qui fut le directeur de conscience et l'agent organisateur du monde nouveau. Pareillement c'est le prolétariat européen qui devra fournir les idées, les principes, les cadres d'organisation de la société qui sortira de sa collaboration avec les peuples orientaux. Dans l'immense crise mondiale qu'ouvre définitivement la désintégration de la vieille Chine, l'organisation ouvrière est le seul élément d'ordre. Elle est l'axe autour duquel se construira la société de demain. D'elle dépend le salut du monde.

La prospérité d'un pays par la détresse des autres.

Pendant les années qui suivirent la guerre, il fut de mode dans les milieux « avancés » de professer que les crises dont on souffrait étaient dues à ce que l'économie de certains pays avait été détruite par les traités de paix. L'économiste anglais Keynes devint grand prophète : la prospérité d'un pays est fonction de celle des autres, — si l'industrie britannique ne marche pas, c'est que l'industrie allemande ne marche pas, — que l'Europe centrale retrouve sa richesse et l'Europe occidentale retrouvera la sienne. Thèse charmante, une vraie idylle, bien digne du libéralisme, mais que malheureusement... les faits démentent chaque jour.

Prenez en effet les trois grands pays industriels d'Europe, l'Angleterre, l'Allemagne et la France, suivez-y les courbes du chômage et vous y verrez que chaque fois que le chômage diminue dans l'un des pays, c'est qu'il augmente dans l'un des autres.

Voyons en effet ce qui s'est passé depuis la fin de la crise mondiale d'après guerre, depuis 1923. Pendant l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises la production allemande est arrêtée, c'est alors immédiatement le relèvement de l'industrie britannique : pour la première fois depuis 1920 le nombre des chômeurs anglais se met à diminuer sensiblement. La fin de l'aventure poincaresque arrive, le plan Dawes permet à l'industrie allemande de renaître : le nombre des chômeurs britanniques recommence à monter. Mais fin 1925 l'économie allemande paie son tribut à

(1) Le Japon, il est vrai, semble être un exemple contraire. Le capitalisme y est un produit importé, et cependant il semble y jouir d'une certaine stabilité. Mais il faut remarquer que le Japon, jusqu'ici seul pays capitaliste d'Extrême-Orient, jouissait, de ce fait, d'une situation tout à fait privilégiée, qui pouvait permettre au capitalisme de s'y passer, au moins pendant un certain temps de raisons plus profondes de stabilité.

(2) C'est ce qu'avec son intuition profonde de grand révolutionnaire, Sun Yat Sen avait vu lorsque dans son fameux manifeste lors de la première révolution chinoise, il considérait que celle-ci ne pouvait s'arrêter au stade capitaliste, qu'il lui fallait aller au delà.

(1) Voir dans les études de Fustel de Coulanges, comment les Germains qui, au début de leur contact avec les Romains, au temps de Tacite, constituaient des peuples organisés, munis de tout un ordre social, n'étaient plus, deux ou trois siècles plus tard, que des bandes errantes, dépourvues de toute civilisation propre.

la stabilisation de sa monnaie : faute de crédits suffisants les usines s'arrêtent, c'est ce qu'on appela la crise des konzerns. Aussitôt l'Angleterre de publier triomphalement des statistiques de chômage en diminution. La grève minière anglaise survient : c'est alors l'arrêt de la crise pour l'Allemagne; la production recommence, le nombre de chômeurs diminue.

Durant toute cette période la France, elle, ne connaît pas le chômage, l'activité économique s'y maintient au maximum, car elle est protégée par le dumping de la baisse du franc; mais voici qu'aujourd'hui la France subit la crise de la stabilisation, les usines se ferment, les chômeurs se comptent par dizaines de mille, dès lors l'Allemagne ne subit que partiellement le contre-coup de la fin de la grève anglaise, et l'Angleterre fait remarcher ses usines, pour certaines catégories au moins, à une allure supérieure à celle d'avant la grève : dans le grand district métallurgique de la Tees, quarante-quatre hauts fourneaux étaient allumés en janvier dernier, au lieu de trente-huit en avril 1926, et dans la région textile du Lancashire on remet en état des métiers qui n'avaient pas travaillé depuis plusieurs années.

Ainsi, malgré l'optimisme béat des libéraux, c'est le malheur des uns, et non leur bonheur, qui fait le bonheur des autres.

La raison de l'erreur de Keynes et de ses suiveurs, c'est qu'ils jugeaient de la situation présente d'après celle d'avant guerre. Car il est vrai qu'avant guerre les périodes de prospérité dans un pays correspondaient à des périodes de prospérité dans les autres pays, et de même pour les crises : le rythme de la production était mondial, les hautes et les basses *conjonctures*, comme disent les Allemands, se produisaient partout en même temps. Mais c'est qu'à cette époque les besoins de la consommation mondiale croissaient d'une façon à peu près continue et surtout très rapide. Dès lors, s'il arrivait qu'à certains moments la production de marchandises ayant crû plus rapidement que la consommation, il se produisait une crise de surproduction, cette crise était à la fois générale et momentanée, elle disparaissait pour tout le monde, comme elle s'était produite pour tout le monde, dès que les besoins continuant à croître permettaient d'absorber ce qui s'était trouvé un instant produit en trop. Mais aujourd'hui la situation est toute différente. Les crises mondiales de surproduction n'ont sans doute pas encore complètement disparu, mais elles n'ont plus qu'une importance secondaire devant une crise d'une toute autre gravité qui est apparue depuis la guerre, qui n'est plus, elle, une crise temporaire, mais une crise permanente, et qui est due à ce que les moyens de production de l'Europe (outillage et main-d'œuvre) sont beaucoup trop considérables pour les besoins auxquels ils ont à satisfaire. Dans ces conditions un pays européen ne peut atténuer la crise permanente qu'il subit qu'aux dépens d'un autre, qu'à la condition que la situation d'un autre pays s'aggrave.

R. LOUZON.

AU CONGRÈS DE LA XXe U. R.

Une minorité fantôme anime les débats

L'*Humanité* ne pouvait manquer l'occasion que lui offrait le Congrès de la XXe Union régionale de dauber sur les camarades qui luttent avec persévérance au sein des organisations de la région parisienne pour l'indépendance du mouvement syndical.

« Malgré l'obstruction d'une *minorité fantôme*, le rapport moral est adopté à une écrasante majorité... La *minorité squelettique* s'est ridiculisée » pouvait-on lire dans le quotidien du Parti communiste.

Ouais ! s'il y eut obstruction de la part de quelqu'un, est-ce que ce ne fut pas de la part de la « claque », ce qui indigna plus d'un majoritaire ? L'un d'eux déclara même que la majorité d'aujourd'hui se conduisait comme jadis, la majorité de Jouhaux.

Ridicule ? La minorité a défendu ses idées au cours de la discussion et apporté des arguments qui n'ont pas été réfutés. Ses interventions ont dominé les débats; elle a été violemment combattue par le Bureau de l'Union et Monmousseau lui-même. Seule, elle a relié le problème de l'unité syndicale à la question de la Direction unique. Seule, elle a animé les débats. Elle est sûre de montrer la bonne voie à tous les militants syndicalistes, et elle agira pour les convaincre.

Squelettique ? C'est le sort de toutes les minorités à leurs débuts. Les éléments qui, l'an dernier, avaient joué le rôle d'opposition de sa majesté n'ont pas eu besoin d'intervenir. C'est qu'il y avait cette année une véritable opposition. Qu'elle sache s'organiser au sein de la Ligue Syndicaliste; que les minoritaires, il y en a dans presque tous les syndicats, coordonnent leurs efforts, discutent dans leurs assemblées les mandats à confier à leurs délégués, et l'on verra dans les Congrès prochains si la minorité est toujours squelettique.

Cela dit, passons en revue les débats de ces trois journées de Congrès, 22, 23 et 30 janvier, dont l'*Humanité* a rendu compte avec une partialité qui estropie la vérité.

Le rapport moral.

Examinant l'action de l'Union régionale, depuis le précédent Congrès, *Charbit* a montré l'inconséquence qu'il y avait à réclamer le vote d'une loi sur l'échelle mobile, le fiasco des indices ouvriers qui n'ont servi dans aucune corporation où l'échelle mobile a été appliquée. Puis il a constaté que les mots d'ordre pour la solidarité aux mineurs anglais (journée de salaire, impôt de 1 %), sont restés sans application.

De Groote a montré que le front unique et l'unité syndicale seront impossibles à réaliser aussi longtemps que la XXe Union et la C. G. T. U. accepteront la tutelle du Parti communiste; il a provoqué un violent incident en parlant du « Secours Ouvrier International ».

Une motion du Syndicat des Métaux ayant réclamé l'audition de *Dutilleul*, secrétaire du S. O. I., celui-ci a annoncé qu'il allait fournir toutes explications; en fait, il n'en a pas fourni une seule de précise.

Charbit lui posa ces trois questions : Quelles sont les sommes versées par le S. O. I. aux mineurs anglais ? A combien se sont élevées les souscriptions reçues ? Quelles sont les dépenses du S. O. I. pour son administration ? Dutilleul se contenta de répondre que le S. O. I. est placé sous le contrôle des organisations ouvrières et que les livres peuvent être vérifiés.

Pourquoi dès lors n'a-t-on pas accepté la proposition d'enquête faite par Nicolas ?... Pourquoi la Région parisienne du S. O. I. a-t-elle dû batailler pendant des mois pour obtenir que le S. O. I. fut contrôlé ? Aurait-elle obtenu enfin un tel contrôle ? Il resterait à savoir si s'est exact... pour l'avenir, et si un voile est pudiquement jeté sur le passé.

Après réponse de Raynaud, qui refuse de parler de la « direction unique », le vote sur le rapport moral a lieu. Par 297 voix contre 12 et 7 abstentions, il est adopté.

Situation du mouvement syndical.

Le rapport de *Gaillard* sur le syndicalisme à bases multiples, les syndicats d'industrie et d'entreprises, ayant soulevé une discussion touffue, une Commission, dont fait partie notre camarade *De Groote*, est nommée pour étudier plus complètement la question.

Monmousseau aurait manqué à ses habitudes s'il n'était venu faire en ce Congrès un long discours sur l'Unité. Cela fait bien et cela n'engage à rien.

On connaît ses soi-disant arguments. L'indépendance syndicale est assurée du moment que tout syndiqué garde son droit de critique. La liaison organique serait un danger, mais la direction unique est un bienfait; celle-ci n'est d'ailleurs pas une question d'ordre syndical; les secrétaires confédéraux n'ont à répondre que de leurs actes syndicaux; que les partisans de l'indépendance syndicale respectent donc l'indépendance des groupements extérieurs !

Nous répondîmes à son discours. C'était chose facile. La direction unique est une aggravation de la liaison organique. Elle est en outre un obstacle tant au front unique qu'à l'unité syndicale. Les secrétaires confédéraux ne peuvent se dépouiller de leurs fonctions; là où ils vont, ils engagent la C. G. T. U. Ce n'est pas travailler pour l'unité que de tout faire pour le syndicalisme de parti et contre le syndicalisme de masse.

Passons sur l'intervention de *Salom* qui prétend que Monatte et ses amis ne trouvent rien à dire sur la tactique de la C. G. T. réformiste, qu'ils réservent leurs attaques à la C. G. T. U. (nous avons encore, je pense, des tracts de la Ligue Syndicaliste à mettre à la disposition de Salom) et signalons l'exposé de *Rambaud*, des Cheminots R. D., qui propose des moyens pratiques pour réaliser l'unité, parmi lesquels : fusion à la base des syndicats par corporation; congrès interconfédéral où chaque syndicat disposerait d'autant de voix qu'il compterait d'adhérents; affiliation à l'Internationale d'Amsterdam, quelle que fût la majorité, si Moscou constituait un épouvantail pour les réformistes.

Vœux pieux tout cela, mon cher Rambaud, et qui ne feront pas avancer l'unité d'une semelle !

Le chômage.

Après l'annonce par *Fradin*, secrétaire du Conseil juridique, qu'un projet de loi sur les assurances sociales sera déposé au nom de la XXe Union par Ernest Lafont, on aborde l'importante question du chômage liée à celle de la main-d'œuvre étrangère.

Dans son rapport, *Gaillard* insiste sur le rôle des comités de chômeurs et sur la nécessité d'exiger l'allocation minimum de 25 francs par jour.

De Groote défend une résolution de son syndicat sur la main-d'œuvre étrangère. Les Tourneurs sur bois estiment que les organisations plus particulièrement touchées par le problème de la main-d'œuvre étrangère ne peuvent se satisfaire de solutions vagues. Le patronat va chercher des bras à l'étranger pour avilir les salaires et domestiquer les ouvriers. La réglementation de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans l'industrie privée sous le contrôle des organisations syndicales et l'arrêt de l'immigration en pleine période de chômage sont des nécessités.

L'Humanité a essayé de faire passer cette intervention comme entachée de chauvinisme et de xénophobie. Nous lui conseillons de rechercher dans ses propres rangs si elle n'a pas de xénophobes, réels ceux-là.

Charbit estime que les ouvriers d'autres pays travaillant en France doivent être traités par les syndicats exactement de la même façon que les nationaux : comme des camarades, s'ils font leur devoir de classe; comme des inconscients, s'ils font le jeu du patronat.

Sur le chômage, il montre, à l'aide de quelques chiffres puisés dans différents organes corporatifs, l'étendue réelle de la crise : grave dans les Cuirs et Peaux et le Bois, assez importante dans les Métaux, le Textile, le Bijou, le Bâtiment, le Livre, l'Alimentation, insignifiante ou nulle dans d'autres corporations. Il dit que les organisations syndicales n'ont aucun intérêt à exagérer l'importance de la crise; l'exagération à laquelle on se livre ne peut avoir d'autre résultat que de créer une sorte de panique dans les rangs ouvriers et d'affaiblir la résistance à l'offensive du patronat. L'action des chômeurs doit s'exercer d'abord contre les boîtes qui font plus de huit heures de travail; quant aux secours de chômage, s'il est bon de réclamer leur relèvement, il ne sert à rien de fixer des taux démagogiques que l'on sait n'avoir aucune chance d'obtenir.

Naturellement, au cours de ce débat, le Bureau de l'Union a marqué son plein accord avec Sémard et le parti communiste sur la question de la solidarité des ouvriers au travail avec les chômeurs : les souscriptions dans les assemblées syndicales, les usines, etc., auraient une portée insignifiante; il n'est pas possible de demander aux ouvriers qui travaillent de consentir à prélever sur leurs salaires des sommes suffisantes pour aider efficacement ceux qui chôment; la tâche des organisations syndicales consiste à soutenir les sans-travail pour qu'ils obtiennent des pouvoirs publics les secours indispensables auxquels ils peuvent prétendre.

Parmi les femmes et chez les jeunes.

La discussion sur la main-d'œuvre féminine a prouvé d'une manière lumineuse que l'organisation des femmes n'a fait aucun progrès sérieux.

De grands discours sur la femme au foyer ou à l'usine, mais sauf deux ou trois interventions, comme celle de *Fabre*, des T. C. R. P., signalant les difficultés rencontrées dans le recrutement féminin, rien de pratique, rien qui montre que l'on est capable de faire quelque chose dans ce domaine.

A propos des jeunes, la question du « Sou du soldat » fut soulevée par le représentant de la Jeunesse des Terrassiers. Il s'éleva contre la centralisation des caisses syndicales du Sou du soldat entre les mains des Jeunesses communistes. Devant l'émotion causée dans le Congrès, *Raynaud* fut obligé de démentir une décision émanant de l'Entente des J. C. et publiée par l'*Humanité*.

La représentation de la minorité.

Le Congrès avait à désigner le Bureau de l'Union régionale, et les représentants de Seine-et-Marne, Loiret et Oise à la Commission exécutive; ceux de Seine et Seine-et-Oise seront désignés ce mois-ci seulement par le Congrès de l'Union locale de la région parisienne.

Pas de candidatures au secrétariat autres que celles des secrétaires sortants. Mais pour la Commission exécutive, Charbit et De Groote ayant fait acte de candidats, la question de la représentation de la minorité se trouve posée.

D'avance, Raynaud a plaidé la nécessité de l'homogénéité de la Commission exécutive. Sur ce point, comme sur tant d'autres, la majorité d'aujourd'hui reprend le point de vue de la majorité de Jouhaux, La minorité d'aujourd'hui, comme celle d'hier, dit : homogénéité du Bureau, oui; mais représentation de la minorité aux Commissions.

H. Fulconis.

UN MAUVAIS COUP MANQUÉ

La minorité syndicaliste n'était certes pas bien forte au Congrès de la XXe Région — l'ancienne « opposition de Sa Majesté » ayant repris sa place dans la majorité — aussi, nos bolchévisateurs ont-ils cru le moment venu d'arracher aux syndicats une nouvelle dépouille : l'institution du Sou du Soldat, créée par les syndicats, devait passer entre les mains des Jeunesses communistes.

C'est venu en fin de congrès, alors que bien des camarades se disposaient à partir. Valière, rapporteur de la question des jeunes, traita spécialement de la propagande à faire auprès des jeunes soldats; il loua l'effort accompli par les Jeunesses communistes et conclut à la nécessité de centraliser toutes les caisses du Sou du Soldat... entre les mains des Jeunesses communistes, on le devine.

Comme par hasard, l'*Huma* du jour annonçait que : « La 4e Entente des Jeunesses communistes et la 20e Union régionale des Syndicats unitaires se sont livrées à une étude sérieuse des nouvelles questions posées devant la jeunesse laborieuse. »

On le voit : travail syndical et travail du parti sont bien amalgamés pour aboutir au résultat désiré.

Mais... on tomba sur un bec !

Un jeune délégué des Terrassiers, Le Goff, vint protester. Le rapt ne put plus passer inaperçu. Le Congrès fut en émoi.

Raynaud vint alors répudier catégoriquement les desseins des Jeunesses communistes, il regretta l'information de l'*Huma* et demanda une rectification (que nous attendons encore) !

Gaillard, autre secrétaire de l'Union, mais qui se croit un peu comme le délégué des Jeunesses communistes à cette fonction, essaya bien en termes ambigus, de jeter un peu d'ombre sur les déclarations trop claires de Raynaud.

Peine perdue : tout le bureau et tout le Congrès proclament qu'il ne saurait être question de demander aux syndicats de confier leur caisse du Sou du Soldat aux Jeunesses communistes.

C'est une petite victoire du syndicalisme... qui en promet bien d'autres.

Un dernier mot à Monmousseau

Tout en déclarant vouloir « me laisser tomber », Monmousseau m'accroche encore dans la *Vie Ouvrière* du 21 janvier.

Il ne me plaît pas plus qu'à Monmousseau de continuer la polémique qu'il a lui-même instituée, je demande seulement à la *Révolution Prolétarienne* la permission de tirer du débat les leçons qui s'en dégagent. Il n'est pas inutile, en effet, de fixer une fois de plus la moralité politique du secrétaire de la C. G. T. U.

Au milieu d'un fatras de considérations diverses, Monmousseau a affirmé trois choses :

1° Que j'avais été « toute ma vie en lutte avec Monatte »;

2° Que j'avais proclamé que les syndicats « n'étaient que l'école primaire de la lutte de classe »;

3° Que j'avais « confondu la dictature du prolétariat avec la dictature du Parti communiste ».

Trois mensonges, ai-je répondu. Le fait est maintenant acquis.

Sur le premier point, Monmousseau ergote en reprenant simplement ce que j'ai dit moi-même sur la matérialité d'un désaccord d'ailleurs beaucoup plus apparent que réel. Il se garde bien de reconnaître que ce désaccord partiel ne nous a jamais empêchés, Monatte et moi, de nous considérer toujours comme des camarades attachés au succès de la même cause : celle du prolétariat et de sa révolution. S'il est une des phases de ma vie de militant qu'il me plaît de me rappeler et dont je reste fier, c'est d'avoir, au moment de l'exclusion de Monatte, de Rosmer et des autres, déclaré que ces exclusions étaient un attentat contre la classe ouvrière et refusé durement de m'incliner devant les injonctions de l'Internationale communiste qui exigeait de moi la condamnation publique des exclus.

Sur le second point, Monmousseau garde le silence.

Sur le troisième, la réponse du secrétaire confédéral vaut d'être intégralement citée.

« Quant à la conception de Loriot sur le rôle du Parti dans la dictature du prolétariat — dit-il — elle découle de la sous-estimation des syndicats par Loriot lui-même. »

Et voilà ! Monmousseau est incapable de dire où et quand j'ai sous-estimé les syndicats. Il se tait lorsque je lui demande où et quand j'ai proclamé que les syndicats n'étaient que l'école primaire de la lutte de classe, mais cela ne l'empêche pas de s'appuyer sur cette base fausse pour en tirer des conclusions inattendues et aussi fausses.

Cette façon de discréditer l'adversaire par le mensonge et la calomnie n'est pas le fruit le moins singulier du néo-léninisme et de la bolchévisation.

Mais là n'est pas l'enseignement essentiel des articles de Monmousseau.

Ce qu'il faut surtout en retenir, parce que le fait a une grande importance et une haute signification, c'est que pour avoir **dans mon syndicat**, simplement exercé mon droit de syndiqué, pour avoir signé et défendu devant l'assemblée générale une résolution précisant notre point de vue sur la situation des syndicats à l'égard des partis politiques, j'ai été *publiquement* attaqué, non par les partis qui pouvaient se sentir visés et dans

les organes de ces partis qui, les uns et les autres, sont restés muets, mais par le secrétaire de la C. G. T. U. à laquelle mon syndicat adhère, et dans l'organe officiel des dirigeants confédéraux.

Cela jette un jour cru sur la façon dont Monmousseau comprend l'indépendance des syndicats dont il a le front de se déclarer encore partisan.

Cela montre comment il entend « le droit pour tout syndiqué, quelle que soit son opinion, d'exposer sa pensée dans les assemblées syndicales ». (*V. O.* du 28 janvier.)

J'espère que cette leçon portera ses fruits.

F. LORIOT.

LIGUE SYNDICALISTE

Nos causeries. — La quatrième causerie de la Ligue, avec Lazarevitch, parlant des Syndicats en Russie, a réuni un nombreux public de militants.

La discussion qui devait succéder à l'exposé de notre camarade n'ayant pu se produire faute de temps, la cinquième causerie lui sera consacrée.

Cette causerie aura lieu le mercredi 23 février, lieu et heure habituels.

Commission. — Réunion le jeudi 16 février, à 20 h. 30, au quai.

Comptes 1926. — Les camarades détenteurs de cartes 1926 et de timbres sont priés de passer régler leurs comptes :

Le lundi, de 18 à 19 heures; le mercredi, de 18 à 19 heures; le jeudi, de 20 h. 30 à 21 heures; le samedi, de 16 à 19 heures.

FAITS ET DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

MARDI 25 JANVIER. — *Suisse :* Ivan de Justh, qui gifla le comte Bethlen, est condamné à dix ans de bannissement.

MERCREDI 26. — Meeting à Paris contre l'intervention capitaliste en Chine.

JEUDI 27. — Le Comité central des Chômeurs de la Région parisienne repousse l'idée de collectes destinées à secourir les chômeurs.

VENDREDI 28. — La C. E. de la C. G. T. U. propose à la C. G. T. la réalisation de l'unité au moyen de la fusion par la base des syndicats unitaires et confédérés.

— Licenciement des ouvriers des usines De Dion à Puteaux.

DIMANCHE 30. — A Levallois, manifestation commémorative de Louise Michel.

— A Ivry, manifestation des chômeurs.

— Fin du Congrès de la XXe Union régionale unitaire.

— Constitution d'un Syndicat régional du Bâtiment de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise et d'un Syndicat régional des Granitiers de Bretagne et de Normandie.

— Conseil national de la Fédération des Fonctionnaires.

Autriche : Bagarre à Schattendorff entre anciens combattants nationalistes et socialistes. Deux socialistes sont tués.

LUNDI 31. — Manifestation des chômeurs du Bâtiment parisien.

Angleterre : Thomas déclare approuver les envois de troupes en Chine.

MARDI 1er FÉVRIER. — *Chine :* On annonce la rupture des pourparlers d'Han-Kéou.

JEUDI 3. — On annonce le ralliement au fascisme de quelques ex-syndicalistes italiens.

Portugal : Sédition militaire.

VENDREDI 4. — Par arrondissements, les chômeurs parisiens manifestent.

— Une délégation du Comité central est reçue par divers groupes de la Chambre.

— Discours de Poincaré sur la crise.

Lithuanie : Trois militants communistes sont condamnés à mort.

SAMEDI 5. — Le Bureau politique du Parti communiste déclare que Baranton doit se démettre de son mandat de député.

DIMANCHE 6. — Le Comité National de la Fédération postale confédérée, décide la reprise des pourparlers avec la Fédération des Fonctionnaires.

LUNDI 7. — Réunion du Conseil National Economique sous la présidence de Poincaré.

MARDI 8. — Arrestation de Weber, secrétaire de l'Union régionale unitaire de Reims.

— Meeting de protestation contre le traité franco-roumain.

Portugal : Proclamation de la loi martiale. Les cheminots seraient en grève.

MERCREDI 9. — Allemagne : le lock-out est décidé pour la Métallurgie de Leipzig.

Norvège : les négociations dans les mines, la sidérurgie, le textile, la chaussure, en vue d'éviter le lock-out, sont rompues.

JEUDI 10. — Le Sénat ratifie conditionnellement la convention de 8 heures.

— Mort d'Albert Lemoine, militant des cheminots.

Portugal : On annonce la défaite du mouvement révolutionnaire militaire.

Chine : Les pourparlers d'Han-Kéou aboutissent à un accord sur le régime de la concession.

Belgique : Congrès international contre l'oppression coloniale et l'impérialisme.

La C. G. T. U. et l'unité syndicale. Nous avons reproduit dans notre dernier numéro le manifeste de la Fédération des Cheminots sur l'unité syndicale. *L'Humanité*, dans son numéro du 31 janvier, a publié le texte d'une contre-proposition adressée par la Commission exécutive de la C. G. T. U. à la Commission administrative de la C. G. T. Voici ce document :

La C. E. de la C. G. T. U. a examiné dans sa séance du 28 janvier 1927, la situation créée par les négociations engagées sur le terrain de l'unité syndicale entre les Fédérations unitaire et confédérée des cheminots, elle se déclare en plein accord avec la déclaration de la Fédération unitaire.

Elle pense que de son côté la Fédération confédérée a, dans la circonstance, agi en plein accord avec l'organisation confédérale centrale.

La C. G. T. U. a, à maintes reprises, souligné son ardent désir de réaliser l'unité syndicale; le déroulement des événements, l'offensive générale déclenchée à l'occasion du chômage par le grand patronat, contre les revendications ouvrières, rendent plus nécessaire que jamais, la reconstitution d'une organisation syndicale unique.

Au sujet de l'indépendance du mouvement syndical, la C. E. de la C. G. T. U. précise :

1° Le syndicat doit être ouvert à tout salarié, quelles que soient sa profession et sa tendance;

2° Tout syndiqué, quelle que soit sa tendance, a le droit de critique et d'opinion au sein des assemblées syndicales;

3° Aucune exclusion du syndicat ne peut être prononcée pour délit d'opinion;

4° Les syndiqués ne doivent pas prendre part aux débats des assemblées syndicales et congrès, en se

revendiquant des partis ou groupements philosophiques auxquels ils appartiennent, mais uniquement en leur qualité de syndiqués ayant toute liberté pour apporter leur opinion sur touts les problèmes intéressant le mouvement ouvrier;

5° La souveraineté des assemblées syndicales à tous les degrés — assemblées générales des syndicats et congrès — doit être reconnue par toutes les tendances.

La C. E. de la C. G. T. U. estime que sur cette base, peut se réaliser une unité syndicale véritable et durable. Elle propose à la C. A. de la C. G. T. la fusion générale par la base de toutes les organisations unitaires et confédérées sous le contrôle d'un comité paritaire constitué par les délégués des Commissions Exécutives confédérales.

Ce Comité paritaire aurait pour mission la fixation de la date à laquelle commencerait la fusion des syndicats parallèles, les délais dans lesquels ces fusions doivent être réalisées, la date et l'ordre du jour du congrès confédéral qui devra couronner cette fusion et rétablir l'unité syndicale en France.

La C. E. de la C. G. T. U. espère que la C. G. T. répondra favorablement à cette proposition, elle se tient à sa disposition pour la date et le lieu qu'il lui plaira de fixer pour la réunion du Comité paritaire dont nous proposons la constitution immédiate.

⁂

Une visite aux usines Ford. Labe, secrétaire de la Fédération confédérée des Métaux, donne, dans le *Peuple* du 8 février, ses impressions d'une visite aux usines Ford en Amérique :

Ford, qui n'entend pas passer pour un patron inhumain, fait volontiers état de la sollicitude qu'il porte à ses vieux ouvriers en les occupant à des travaux accessoires, faciles et peu fatigants.

Eh bien ! ces vieux ouvriers au visage morne, travaillant côte à côte à des tables placées en bordure des ateliers de machines-outils, ne font qu'accroître le sentiment de tristesse.

C'est en vain que l'on veut songer que comme dédommagement de leurs pénibles conditions de travail, les ouvriers de chez Ford sont assez bien rétribués, les salaires variant entre six et dix dollars par jour pour le personnel producteur. On ne peut admettre que la nécessité de produire justifie de telles méthodes d'exploitation.

Si le travail à la chaîne doit être combattu sans merci, c'est parce que, avec la spécialisation à outrance qu'il entraîne, il annihile complètement les facultés de l'individu.

Le travail, quand il reste normal, est une excellente gymnastique, non seulement pour les muscles, mais aussi pour le cerveau.

En laissant le cerveau s'engourdir pendant des heures par l'exécution d'un geste machinal, on le rend fatalement inapte à toute compréhension.

Quelle génération nous préparerait-on avec la monotonie abrutissante du travail à la chaîne !

Si l'on songe aussi que les gestes des automates du travail doivent obligatoirement être préparés par une minorité sélectionnée, on se rendra compte aisément que cette élite ouvrière constituée par les techniciens et les professionnels ne tardera pas à former dans la classe ouvrière une sorte de classe moyenne qui, étant donné le bien-être relatif dont elle jouira, se souciera fort peu du sort de la grande masse productive.

A cette division, le patronat gagnerait certainement en sécurité, mais la classe ouvrière aurait tout à perdre.

⁂

Les ralliés au fascisme. Le texte complet de la déclaration lancée en janvier dernier par un groupe d'ex-syndicalistes-réformistes italiens, parmi lesquels Rigola et Calda, pour annoncer leur ralliement au fascisme, ne nous est pas connu. Mais le *Temps* daté du 4 février en a publié l'extrait que voici :

Le régime fasciste est une réalité et toute réalité doit être prise en considération. Cette réalité est issue aussi de nos principes, qui se sont imposés. La politique syndicale du fascisme par exemple s'identifie sous certains points de vue avec la nôtre. Nous n'étions pas d'accord avec l'Etat libéral parce que celui-ci n'intervenait pas dans l'activité économique; maintenant nous pouvons faire toutes réserves sur les moyens et sur les buts de l'intervention fasciste, mais puisqu'une intervention se produit, nous sommes intéressés à en suivre de près les développements.

Le régime fasciste a fait une loi sans doute hardie sur la discipline des rapports collectifs du travail. Dans cette loi, on voit accueillir des principes qui sont aussi les nôtres. Pendant que l'Etat libéral restait sur ses positions, les ouvriers restaient fermes dans leur méconnaissance de l'Etat et une loi semblable ne pouvait aucunement être envisagée; la révolution fasciste a tranché le nœud gordien et nous devons prendre acte de ce fait. Dans tous les pays où on a appliqué la politique d'intervention, on a fait quelque chose qui s'approche du syndicat juridique et de la magistrature du travail, et en Russie plus qu'ailleurs. Il ne peut y avoir par conséquent aucune opposition de principe à ce sujet.

Nous serions également en contradiction avec nous-mêmes si nous nous mettions contre l'Etat corporatif et contre la charte du travail que le régime fasciste entend réaliser. Il suffit de rappeler nos vœux et nos projets du passé pour établir que nous avons le devoir de contribuer par notre action et notre critique à la bonne réussite de ces expériences.

En publiant cet extrait, le *Temps* annonçait la présence de Daragona parmi les signataires de la déclaration. Daragona a dit n'avoir pas donné sa signature. Mais il n'a pas condamné vigoureusement une telle trahison.

Nous avons reçu :

Les Fluctuations des salaires dans différents pays de 1914 à 1925. Prix 9 fr. (Edit. du B. I. T.)

Bibliographie du chômage. Prix : 9 fr. (Edit. du B. I. T.)

G.-E. Bonnet : *Les Expériences monétaires contemporaines*. Prix : 9 fr. 80. (Collection Armand Colin.)

J. Valdour : *La Menace rouge*. Prix : 10 fr. (Edit. de la « Gazette française.)

J. Valdour : *Le Glissement*. Prix : 10 fr. (Edit. de la « Gazette française ».)

M. Boucher : *La Philosophie de Hermann Keyserling*. Prix : 12 fr. (Edit. Rieder.)

G. Duhamel : *Le Journal de Salavin*. Prix : 12 fr. (Edit. du « Mercure ».)

H. de Keyserling : *Le monde qui naît*. Traduction et préface de C. Sénéchal. Prix : 12 fr. (Libr. Stock.)

Pierre Hamp : *Une nouvelle fortune*. (Edit de la N. R. F.)

Lébédinsky : *La Semaine*. Prix : 7 fr. 50. (Editions sociales internationales.)

Magdeleine Marx : *Une grande grève aux États-Unis : Passaïc* (1926). Prix : 1 fr. 50. (Lib. du Trav.)

C.-G. Costafaru : *En Roumanie : Les Crimes de la Sûreté*. Préface de M. Paul Langevin. Prix : 2 francs. (Edit. de la Ligue des D. de l'H.)

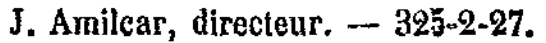
G. Le Fèvre : *L'Epopée du Caoutchouc*. Prix : 10 fr. (Libr. Stock.)

J. Diner-Dènes : *La Hongrie*. Préface de Léon Blum. Prix : 9 fr. (Libr. Rivière.)

N. Bourgeois : *Les Théories du Droit international chez Proudhon*. Prix : 15 fr. (Libr. Rivière.)

Le gérant : V. GODONNÈCHE.

Paris. — Imp. Nouvelle (Ass. ouv.), 11, rue Cadet. Téléphone Gut. 30-79.


J. Amilcar, directeur. — 325-2-27.